

## Compte-rendu du conseil d'école du mardi 6 février 2018.

### Membres présents :

M LORTON, directeur de l'école, président du Conseil d'école.  
Mme. PONSOT, Maire de Saint-Yan.  
Mme GAILLARD, Mme BOSON, Mme PEGUET, M. SENAILLET, M. BECKER, enseignants.  
M. JACROT, DDEN.  
BERRY Nadine, LIOI Christine, MERLE Damien, ROUYER Jérôme, délégués des parents d'élèves.

### Membres absents :

DENIER Valérie, DURAND Anne-Sophie, FAYET Delphine, GEVAUDAN Sabrina, PENICAUD Rose, déléguée des parents d'élèves.  
Mme PHILIPPE, Adjointe au maire en charge de l'éducation

**- Fonctionnement du Conseil d'école :** La règle de l'alternance du secrétariat entre les enseignants et les représentants des parents d'élèves a été reconduite.

Lors du dernier conseil d'école (en décembre 2017), le secrétaire de séance était un enseignant, cette fois, il est donc demandé à un parent. Pour cette séance, la secrétaire est Mme Berry.

### - Absences de professeurs.

Parfois un professeur est absent. Lorsque cela arrive, il existe des professeurs remplaçants qui peuvent venir palier l'absence. Hélas, cette année, le nombre de remplaçants a diminué donc les remplacements sont rarement assurés. Dans ces cas, les enfants sont accueillis et répartis dans les autres classes ce qui empêche un fonctionnement correct et gêne donc les apprentissages.

### - Fin de l'intervention du RASED (Réseau d'Aides spécialisées aux Elèves en Difficulté).

Il existe au sein de l'Education Nationale des professeurs spécialisés qui font parti du RASED. Ce sont des professeurs qui interviennent sur plusieurs écoles d'un secteur. Ils se déplacent pour aider ponctuellement un enfant qui rencontre des difficultés.

Or, depuis cette année, le RASED ne peut plus se déplacer jusqu'à notre école. Les élèves qui en ont éventuellement besoin sont donc pénalisés.

### - Une classe doit fermer à l'école de Saint-Yan.

Dans le nouveau projet de carte scolaire, il est prévu qu'une classe ferme dans notre école.

### - Le projet d'école.

Périodiquement (tous les 3, 4, 5 ou 6 ans), les enseignants doivent réaliser un projet d'école. Nous sommes en train de réaliser le nouveau qui sera donc mis en place à partir de la rentrée 2018.

L'objectif d'un projet d'école est de répondre aux besoins particuliers des élèves de notre école. Le but est donc d'adapter notre établissement aux difficultés générales constatées par les enseignants.

Il y a plusieurs temps pour le construire :

- Analyser l'école, ses élèves pour faire un constat.
- Choisir les points que l'on souhaite améliorer.
- Définir des objectifs que l'école essayera d'atteindre.
- Trouver des actions qui permettent d'atteindre ces objectifs.
- Evaluer le projet d'école.

Le précédent projet d'école se termine. Les actions que nous souhaitons mettre en place étaient les suivantes :

- Créer un décloisonnement au sein de l'école.
- Créer des échanges inter-classes.

Création d'un magazine.  
 Faire une exposition publique sur un sujet commun.  
 Partir à la découverte du patrimoine local.  
 Aménagement du hall d'entrée pour créer un coin lecture et des tables de travail en groupe.  
 Tutorat inter-classes.

On constate que tous les axes qui avaient été choisis lors du précédent projet d'école ont été testés et pour la plupart avec succès.

### **- Les nouveaux horaires de l'école.**

L'école de Saint-Yan va repasser à une semaine de 4 matinées l'an prochain. Il convient donc de définir les futurs horaires.

Les enseignants se sont réunis et ont une proposition. Cette proposition a été réfléchi pour garder un décalage pour la sortie des élèves de la maternelle et de l'élémentaire le midi et pour allonger au maximum la matinée qui est le moment de la journée qui permet de solliciter le plus les élèves.

Ecole maternelle : 8 h 40 – 11 h 50 et 13 h 20 – 16 h 10  
 Ecole élémentaire : 8 h 40 – 12 h 00 et 13 h 30 – 16 h 10

Une discussion est engagée entre les différentes personnes présentes au conseil d'école. Il s'avère que le temps méridien est trop court pour faire deux services à la cantine. Les nouveaux horaires proposés sont donc les suivants :

Ecole maternelle : 8 h 40 – 11 h 50 et 13 h 30 – 16 h 20  
 Ecole élémentaire : 8 h 40 – 12 h 00 et 13 h 40 – 16 h 20

### **- Calendrier des manifestations auxquelles ont participé les classes**

CE2/CM1 et CM1/CM2	→ Tous les lundis matins, les 2 classes vont à la piscine de Paray le Monial Transports et entrées financés par la communauté des communes.
Toutes les classes	→ Bibliothèque les mardis.
CE2/CM1 et CM1/CM2	→ Début de la participation à l'étude menée par des universités de Paris sur le calcul mental en lien avec le jeu Mathador

### **- Manifestations et projets prévus.**

Toutes les classes	→ Le 9 février, un carnaval est organisé après la fin de l'école.
Grande section et CP	→ Un décloisonnement est mis en place entre ces 2 classes depuis le mois de janvier.
TPS/PS et MS/GS	→ Sortie au centre d'art Franck Popper situé à Marcigny.
Toutes les classes	→ Réalisation d'un magazine.
Toutes les classes	→ Exposition d'arts visuels.
CP/CE1 et CE1-CE2	→ Participation à une rencontre inter-écoles.
CM1/CM2	→ Participation à une journée CM1, CM2 et 6 <sup>ème</sup> au collège de Paray le Monial.
CE1/CE2	→ Visite de l'aérodrome le 8 mars.
CE2/CM1	→ Rencontre théâtre.

CP/CE1 et CE1/CE2	→ Voyage de deux jours dans le Massif Central les 3 et 4 mai .
CE2/CM1 et CM1/CM2	→ Voyage de trois jours à Autun les 4, 5 et 6 juin.

### **- Le PPMS.**

3 simulations de catastrophes ont été réalisées : une simulation d'incendie, une d'intrusion qui amène une fuite et un événement divers qui oblige à confiner les élèves dans l'école. Les simulations se sont bien passées.

### **- La classe tablettes.**

L'école a reçu la classe tablettes qui est composée de 15 tablettes, de casques avec micro, de housses, de claviers et d'une caisse de transports pour toutes les tablettes.

Le matériel est très agréable à utiliser et permet d'apporter des nouveautés pour l'enseignement.

Une inauguration est prévue, ce sera l'occasion de remercier les personnes et associations qui ont permis de financer ce projet dont le coût est supérieur à 10 000 €.

### **- Le point sur les travaux et autres demandes.**

#### **Travaux effectués.**

Les travaux d'entretien sont réalisés régulièrement.

Des prises CPL pour emmener internet dans toute l'école ont été achetées.

#### **Demands.**

Dans la classe de Mme Boson, l'interrupteur des néons du côté de la fenêtre dysfonctionne.

Au fond de la cour de maternelle, il manque un barreau au portail. Un enfant s'y est d'ailleurs coincé la tête.

Un store est cassé dans la salle de motricité, cela est dangereux lorsqu'il y a du vent.

Dans la classe de Mme Gaillard, il y a une prise qui s'arrache (celle à gauche en rentrant).

Dans la classe de M. Senaillet, un store est cassé.

Un porte-manteau est à fixer sur la porte de la classe de Mme Peguet.

Dans le plan de mise en sécurité, il faut fournir un numéro de téléphone portable. Il serait donc utile que l'école ait un téléphone portable. Il pourrait aussi servir lors des sorties scolaires et aussi pour que les parents puissent nous prévenir par message des absences de leurs enfants.

#### **Remarques diverses :**

- Remerciements à l'association Trait d'Union pour l'ensemble de leur investissement au côté des enseignants.

- Remerciements à la municipalité.

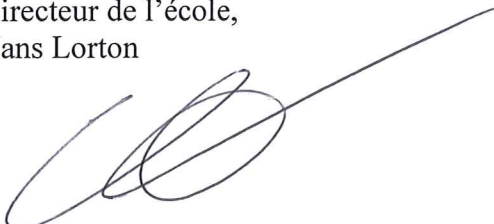
#### **Questions diverses :**

Aucune question n'a été transmise.

La date du prochain conseil d'école sera fixée ultérieurement.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 18 h 45.

Directeur de l'école,  
Nans Lorton



La secrétaire de séance,  
Mme Berry

